



cérsé

CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

GOUVERNANCE ET APPROPRIATION DES PARCS À MONTRÉAL

LES CAS DU SQUARE CABOT, DE LA PLACE ÉMILIE-
GAMÉLIN ET DES PARCS JARRY ET FRÉDÉRIC BACK

Résultats de recherche – An 1

Août 2023

RAPPORT DE RECHERCHE RÉDIGÉ PAR

Faten Kikano, Ph. D., chercheuse et conseillère en transfert, CÉRSÉ, fkikano@crosemont.qc.ca
Serge Olivier Sankara, assistant de recherche, étudiant en Techniques de recherche et de gestion de données au Collège de Rosemont, sergeoliviersankara9@gmail.com
Clément Bilodeau, assistant de recherche, étudiant en Sciences humaines au Collège de Rosemont, clément.bilodeau@icloud.com
Simon Benoit-Boivin, assistant de recherche, étudiant en Techniques de recherche et de gestion de données au Collège de Rosemont, simon.benoit-b@hotmail.com
Laurie Fréchette, assistante de recherche, CÉRSÉ, frechette.laflamme@gmail.com

REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET AUX PARTENAIRES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION DU DOCUMENT

Éric Côté, agent de soutien administratif, CÉRSÉ, ecote@crosemont.qc.ca
Olivier Corbin-Charland, Ms., chercheur et conseiller en transfert, CÉRSÉ, ocorbin@crosemont.qc.ca

CITATION SUGGÉRÉE

Kikano, F., Sankara, S. O., Bilodeau, C., Benoit-Bovin, S., Fréchette, L. (2023). *Gouvernance et appropriation des parcs à Montréal. Les cas du square Cabot, de la place Émilie-Gamelin et des parcs Jarry et Frédéric-Back (Résultats de recherche-an 1)*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ).

Le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ)
est un centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN)
rattaché au Collège de Rosemont.

Août 2023.

L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la licence publique
Creative Commons [CC BY-NC-ND 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).
Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org



Ce travail s'appuie sur des recherches financées par le Fonds d'innovation sociale destiné
aux collèges et aux communautés du Conseil de recherches en sciences humaines.



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
Introduction	8
Méthode de recherche.....	10
1. Collecte de données : plus de 30 entrevues semi-dirigées entreprises pour l'exploration des méthodes descendantes dans la gouvernance des quatre parcs à l'étude	10
2. Analyse thématique narrative basée sur des transcriptions semi-intégrales	11
3. Limites	11
Résultats de recherche.....	12
1. Contexte des quatre parcs examiné à travers la lentille de la vulnérabilité urbaine	12
Le Square Cabot	12
La Place Émilie-Gamelin	14
Le Parc Jarry	15
Le parc Frédéric Back	17
2. Les acteurs publics et communautaires principaux et l'impact de leurs stratégies dans la gouvernance sur l'appropriation des parcs	19
La Ville et les arrondissements.....	19
La police.....	21
Les organismes communautaires : leurs défis et les déficiences dans leurs stratégies	22
Les riverains et les commerces avoisinants	22
Les médias	23
Discussion.....	23
1. Appropriation à géométries inégales des parcs.....	23
2. Solutions temporaires pour des problèmes systémiques	24
3. Décentralisation des ressources	24
4. Perception sommaire du spectre de l'itinérance	25
5. La gouvernance diffuse	27
6. La déconnexion de certains paliers gouvernementaux par rapport aux réalités locales	30
7. La résilience des organismes : un couteau à double tranchant	30
8. La consultation publique, une case à cocher ?	31

Recommandations	32
1. Réduire les inégalités.....	32
2. Renforcer les capacités des gouvernements locaux et des citoyens	33
3. Adopter une même compréhension de l'itinérance de ses causes et de ses manifestations .	33
4. Repenser les plans urbains en prenant compte de la vulnérabilité sous toutes ses formes (sociale, économique, toxicomanie, santé mentale ou physique, etc.).	34
5. Centraliser les ressources et revenir à un tout inclus (<i>whole-of-government approach</i>)	34
6. Investir dans l'avant (prévention) et l'après (continuum) et assurer la régularité des ressources pour les organismes	34
7. Assurer une meilleure représentativité de toutes les couches de la société	35
8. Consolider les liens et les réseaux sociaux.....	35

SOMMAIRE

« Je ne pense pas que dans notre société, c'est vraiment souhaitable pour un groupe de déclarer la souveraineté sur un parc, que ce soit des riches ou des pauvres. On doit tous vivre ensemble. Alors, je dirais, je ne suis pas en faveur d'un principe d'établir des parcs pour des gens qui sont, entre guillemets, démunis. Je suis en faveur de trouver des solutions qui vont respecter les personnes en question, qui vont les accorder la dignité dont ils en ont besoin, mais d'arrêter ce processus qu'on a depuis le XIX^e siècle, de mettre des patchs ici et là et d'essayer de dire qu'on a réglé le problème ».



Ce rapport de recherche est le troisième livrable de l'an 1 du projet « L'intégration des populations défavorisées dans les parcs à Montréal : enjeux de gouvernance et d'appropriation de l'espace », un projet qui vise à explorer le lien entre la gouvernance des parcs et leur appropriation par les groupes défavorisés. Le rapport est précédé par une revue de la littérature portant sur la gouvernance et l'appropriation de l'espace dans les parcs à Montréal et un portrait sociodémographique des secteurs entourant les quatre parcs à l'étude, le square Cabot, la place Émilie-Gamelin et les parcs Frédéric-Back et Jarry. La méthode adoptée est celle de l'étude de cas. Alors que l'an 1 sert à explorer l'impact des différentes formes de gouvernance sur l'appropriation des parcs par les groupes défavorisés, l'an 2 se concentrera sur la perception des usagers défavorisés dans les parcs à propos des formes de gouvernance et du degré d'inclusion duquel ils bénéficient dans les parcs. Cette phase de la recherche sera d'une grande pertinence étant donné le peu de littérature documentant le point de vue des groupes défavorisés par rapport à ces enjeux. L'année finale de la recherche sert à tester et valider les résultats de recherche des deux premières années (figure 1).

En plus des enjeux traditionnels dans la gouvernance des parcs soit l'aménagement, la privatisation de l'espace et le risque de gentrification verte, les quatre parcs sont spécialisés par la vulnérabilité (à des degrés variables) de certains de leurs usagers. Alors que le square Cabot et la place Émilie-Gamelin sont de petits parcs du centre-ville qui se caractérisent par une itinérance visible qui contraste avec un entourage généralement prospère, les parcs Jarry et Frédéric-Back sont de grands parcs adjacents à des quartiers défavorisés et caractérisés par une itinérance cachée (surpeuplement, logements insalubres, instabilité résidentielle, etc.). Le premier a une portée internationale sportive (Tennis Canada) et le second place la Ville à l'international du point de vue de son innovation environnementale (transformation d'un dépotoir en parc).

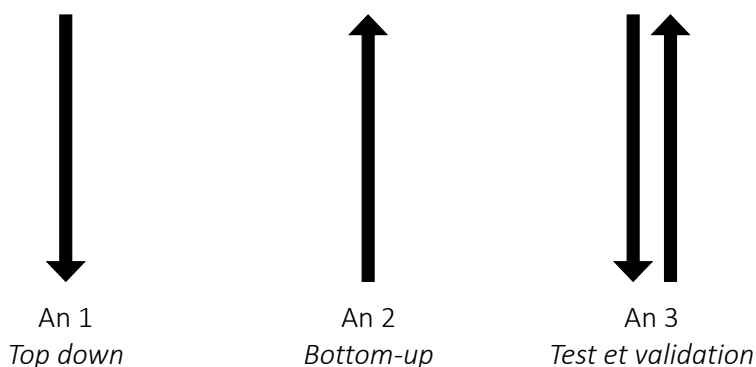


Figure 1 : les trois années de recherche

Plus de 30 entrevues avec des décideurs, des acteurs communautaires, des aménagistes et des chercheurs ont été effectuées. L'analyse qualitative des entrevues a permis l'émergence de plusieurs résultats qui permettent de comprendre en profondeur les obstacles et les leviers de l'inclusion des groupes défavorisés dans la gouvernance des parcs influençant leur appropriation de ces espaces. Les résultats les plus saillants sont les suivants :

- L'appropriation à géométries inégales des parcs, résultant d'une volonté d'inclure contrebalancée par une stratégie de diffusion des groupes défavorisés et de priorisation des personnes à revenu élevé ;
- L'adoption de solutions temporaires pour des problèmes systémiques en lien avec les inégalités économiques et spatiales ;
- La décentralisation des ressources ;
- La perception sommaire et la compréhension peu profonde du spectre de l'itinérance ;
- La gouvernance diffuse qui s'étale sur différents paliers gouvernementaux, occasionnant une imputabilité et une déresponsabilisation des décideurs, une lenteur administrative et une déconnexion avec le contexte local ;

- Le risque de permettre aux organismes de pallier les lacunes dans la gouvernance institutionnelle ;
- Le manque de représentativité des plus démunis dans les structures de gouvernance formelle et informelle et les freins qui empêchent une meilleure représentativité.

Quelques recommandations sont proposées pour une meilleure inclusion des groupes défavorisés dans la gouvernance : 1) la réduction des grandes inégalités qui se creusent davantage dans notre société ; 2) le renforcement des capacités des gouvernements locaux et des processus participatifs ; 3) la prévention et le continuum dans les services ; 4) la centralisation des ressources ; 5) la prise en compte de la vulnérabilité dans la planification urbaine ; 6) la consolidation des systèmes de soutien social ; 7) l'adoption d'une même compréhension des causes et des formes de l'itinérance.

INTRODUCTION

À Montréal, la conscience de la Ville et des organismes de l'importance des parcs, lieux de rencontres essentiels contribuant au sentiment d'appartenance et au bien-être de leurs usagers, n'empêche toujours pas l'exclusion fréquente et la limitation de la visibilité des groupes défavorisés de certains de ces espaces. En effet, la cartographie de la gouvernance formelle (ref. Livrable 1 : Revue de la littérature) démontre que le gouvernement délègue souvent la gouvernance des parcs à divers acteurs.

Le vacuum de pouvoir occasionné par le retrait du gouvernement est remplacé de multiples façons, créant plusieurs formes de gouvernance. Les groupes défavorisés n'en font presque jamais partie et sont exclus de la gouvernance des parcs qui finissent par être aménagés et animés sans prendre en compte leurs besoins spécifiques.

L'objectif de ce rapport est de présenter les résultats de la recherche portant sur le lien entre les différentes formes de gouvernance (et les acteurs qui y sont impliqués) et les dynamiques d'inclusion et d'exclusion des groupes et des individus défavorisés dans les parcs à Montréal et les enjeux de cohabitation avec d'autres usagers (figure 2). Pour certains de ces groupes, l'accès au parc améliore leur qualité de vie et renforce leur sentiment d'appartenance. Pour d'autres, notamment les personnes en situation d'itinérance visible, c'est un enjeu de survie.

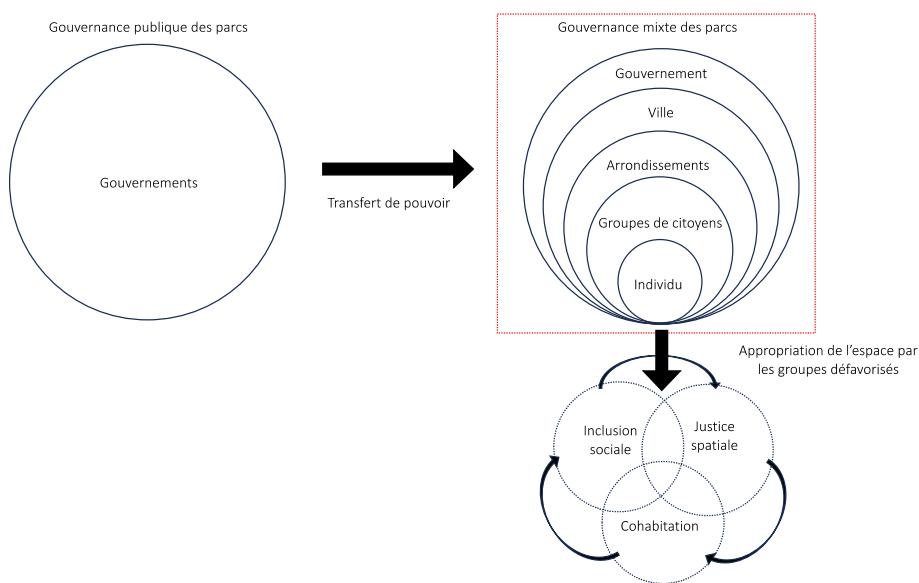


Figure 2 : Cadre conceptuel

La recherche entreprise vise à répondre aux questions suivantes : quelles sont les stratégies de gouvernance dans les parcs à Montréal ? Comment les enjeux de pouvoir et la gouvernance formelle et informelle influencent les dynamiques d'inclusion et d'exclusion des groupes et des individus défavorisés dans les parcs ? Ces groupes ou ces individus font-ils partie des structures de gouvernance, y sont-ils

représentés ou en sont-ils exclus ? Quelles sont les meilleures stratégies pour les faire participer aux processus décisionnels en lien avec les parcs ? Hypothétiquement (cette idée serait à valider lors de la seconde année de cette recherche), leur participation augmenterait les chances pour que les parcs deviennent des espaces inclusifs et qui répondent à leurs besoins et leurs aspirations.

L'approche est celle des études de cas. Les cas à l'étude sont le square Cabot, la place Émilie-Gamelin et les parcs Jarry et Frédéric-Back. Les quatre parcs se caractérisent par la vulnérabilité de certains de leurs usagers et par les enjeux de cohabitation qu'ils ont avec d'autres usagers, moins vulnérables (figure 2).



Figure 3 : Les quatre études de cas

Les partenaires sont trois organismes communautaires : Architecture sans Frontières Québec, Amis des parcs et Sentier Urbain. Le projet permet de les outiller ainsi que d'autres organismes ayant une mission similaire et des décideurs sur les formes de gouvernance et les stratégies qui permettent d'inclure les groupes défavorisés dans les processus décisionnels en rapport avec les parcs. Leur appropriation de ces espaces en sera renforcée, les parcs seront plus adaptés à leurs besoins et leur cohabitation avec d'autres usagers sera améliorée, entérinant d'une manière générale leur intégration sociale.

MÉTHODE DE RECHERCHE

1. Collecte de données : plus de 30 entrevues semi-dirigées entreprises pour l'exploration des méthodes descendantes dans la gouvernance des quatre parcs à l'étude

Comme prévu, la première année de recherche est consacrée à dresser 1) un portrait de la gouvernance des parcs à partir d'une revue de la littérature (données secondaires), 2) une cartographie des paliers gouvernementaux (étude de documents publics), 3) des portraits sociodémographiques des secteurs entourant les parcs (analyse quantitative à partir de données secondaires) et 4) la gouvernance des parcs à Montréal et son impact sur l'appropriation de l'espace à partir de données primaires.

Ce rapport de recherche vise à explorer le quatrième point. Afin d'explorer le lien entre ces deux notions, une approche qualitative a été adoptée. Plus de trente entrevues semi-dirigées sont réalisées avec des élu.es, des fonctionnaires de la Ville et des arrondissements, des représentants d'organismes communautaires et d'organismes spécialisés dans la culture et des sports, des groupes citoyens, des aménagistes, des chercheurs, etc. (tableau 1). Les données sont complétées et validées par un groupe de discussion effectué avec les représentants des trois partenaires de recherche. Une observation physique des parcs a servi à amener un niveau d'approfondissement supplémentaire.

Les dynamiques ascendantes et les perceptions des usagers défavorisés des parcs seront explorées durant l'an 2 à travers des méthodes participatives (photovoix et cartes commentées). En se basant sur les différents résultats de recherche des deux premières années, des recommandations sur la gouvernance inclusive des parcs seront émises. La dernière année de recherche servira à mettre en œuvre et à valider (ou non) ces recommandations.

Un rappel à propos des usagers défavorisés des parcs : on explore la vulnérabilité sociale et économique ainsi que la stigmatisation et l'exclusion sociale et spatiale. À titre d'exemple, cette recherche ne viserait pas les personnes âgées ni les personnes à mobilité réduite.

Tableau 1 : Liste des entrevues semi-dirigées

Ville
1. Division de la culture, des sports et des loisirs et du développement social – Arr Ville-Marie
2. Division de la culture, des sports et des loisirs et du développement social – Arr Ville-Marie
3. Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (direction)
4. Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (développement)
5. Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (urbanisme)
6. Service de la diversité et de l'inclusion
7. Réduction des inégalités et milieux de vie inclusifs
8. Sécurité urbaine
9. Développement urbain
10. Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (EMMIS)
Élus

11. Élu.e Arr. Ville-Marie
12. Élu.e Arr. Saint-Michel-Villeray-Parc-Extension
Organismes communautaires
13. Chez Doris
14. YMCA
15. L'Itinéraire
16. Résilience Montréal
17. Mission Bon Accueil
18. Lassalien
19. Vivre en Santé Saint-Michel
20. Centre d'écologie urbaine à Montréal
21. L'équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (Emmis)
Organismes (culture et sport)
22. Partenariat Quartier des Spectacles
23. Tennis Canada
24. Tohu
25. Panellinios
Groupes de citoyens
26. Coalition des amis du parc Jarry
27. Table de concertation parc Frederic Back
28. Table de quartier McGill
Architectes
29. Square Cabot
30. Résilience Montréal
Chercheurs
31. Chercheure McGill spécialisée en itinérance

2. Analyse thématique narrative basée sur des transcriptions semi-intégrales

Les enregistrements issus de ces entretiens furent ensuite retranscrits et analysés selon les quatre thèmes à l'étude : le contexte des quatre parcs du point de vue de la vulnérabilité et des enjeux de cohabitation — historique, gouvernance, évolution, problématiques, etc. ; le rôle des différentes parties prenantes (notamment les décideurs) dans la gouvernance des parcs : qui fait quoi, pourquoi et comment ; les dynamiques d'inclusion et d'exclusion des groupes défavorisés et l'impact de ces dynamiques sur l'appropriation des parcs et la cohabitation entre leurs différents utilisateurs ; et les stratégies recommandées pour une gouvernance inclusive et une plus grande justice spatiale.

Étant donné la mission pédagogique du CÉRSÉ, les transcriptions et l'analyse préliminaire des entretiens ont été accomplies avec grand succès par les étudiants du Collège de Rosemont.

3. Limites

Trois limites ont caractérisé notre collecte de données et l'analyse qui en a résulté. Premièrement, certaines personnes sollicitées à participer à la recherche ont refusé de nous accorder des entrevues. Certaines entrevues ont eu lieu, mais étaient vides de contenu. Ces situations nous ont permis d'être conscients l'importance des enjeux politiques associés à notre recherche et ont mis en évidence les

enjeux de pouvoir et de contrôle qui se créent autour d'espaces caractérisés par une gouvernance multipartite. Deuxièmement, étant donné l'innovation qui caractérise notre recherche sur la gouvernance et l'appropriation des parcs, peu de littérature a été produite sur la thématique explorée et nos données secondaires consistaient surtout en des rapports ou de la littérature grise. Afin de combler cette lacune, nous aurions dû réaliser plus d'entrevues, mais nous sommes limités dans les ressources et le temps disponible pour accomplir cette partie de la recherche. La troisième limite est liée à l'absence de deux co-chercheurs pour cause de maladie et leur remplacement par une nouvelle équipe de recherche qui n'était pas impliquée dans la conception originale du projet. Le transfert d'information et le temps d'intégration des nouveaux chercheurs a pris du temps et de l'énergie.

RÉSULTATS DE RECHERCHE

1. Contexte des quatre parcs examinés à travers la lentille de la vulnérabilité urbaine

« C'est la fonction d'un espace de montrer autant les succès que les échecs d'une société ».

Le contexte de chaque parc sera présenté en mettant l'accent sur les points saillants et les caractéristiques. Sauf si cela s'avère utile, les informations redondantes avec la revue de la littérature (livrable 1) ne seraient pas mentionnées.

Le square Cabot

Tension entre inclusion et exclusion – Depuis 2016 et le réaménagement du parc, il y a un effort de la Ville pour « **créer un certain équilibre dans l'usage de l'espace** ». Or, cette affirmation est contredite par certaines données selon lesquelles, **les stratégies déployées visent plutôt à ce que la Ville et les riverains se réapproprient le parc**, occupé auparavant de manière presque exclusive par les personnes en situation d'itinérance (PSI) autochtones. Cette réappropriation a été ralentie par la pandémie et l'augmentation du nombre des personnes dans la rue, mais a repris depuis le retour à la normalité (post covid). Selon les affirmations de certains participant.es, des aménagements tels que la patinoire et d'autres activités organisées dans le parc sont, de toute évidence, non adaptés aux usagers vulnérables du parc et ont pour intention de les en éloigner. **Cependant, le fait que les PSI soient des groupes autochtones et la présence d'organismes et d'activistes dans le parc pour défendre leurs droits et augmenter leur visibilité forcent en quelque sorte la Ville à les prendre en compte.** Ainsi, d'une part, on rapporte l'organisation d'animations culturelles autochtones (Inuits), mais d'autre part, on remarque une présence policière qui est définitivement plus accrue. Cette pression subie par la Ville et d'autres acteurs tels que les agents du SPVM, les incitant à travailler autour des PSI du square Cabot est quasi absente à la place Émilie-Gamelin, et les activités qui s'y déroulent sont beaucoup moins adaptées aux usagers défavorisés.

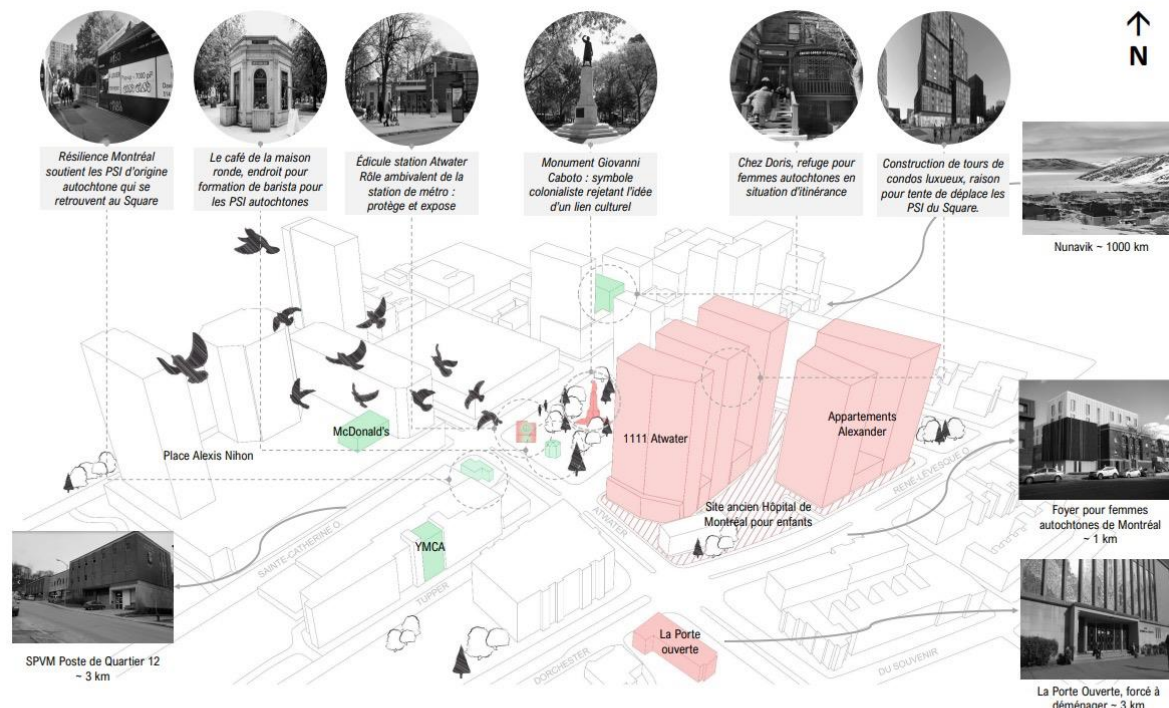


Figure 4 : carte thématique du square Cabot (en rouge, les éléments qui freinent l'appropriation de l'espace, et en vert, les infrastructures qui la renforcent)

Selon certaines de nos données, la balance penche vers une exclusion des PSI autochtones du parc. Apparemment, on a observé dernièrement des exodes permanents du square Cabot vers Milton Park, par exemple. Ces déplacements sont reliés à l'évolution du square, qui est de moins en moins adapté à l'occupation permanente par les PSI en raison des aménagements et des activités qui y ont lieu et les efforts de la ville pour encourager une utilisation plus riveraine du square semblent porter fruit.

Auto-organisation de l'espace – « Mais la beauté du square Cabot, et c'est vraiment une dynamique bizarre, comme j'ai dit tantôt : il y a les autochtones qui font leur party dans leur coin, il y a les familles qui mangent leur pique-nique dans leur coin. »

« Deux groupes de PSI distincts occupant le parc : les Autochtones/Inuits (côté nord) et les réfugiés/demandeurs d'asile (côté sud). Les deux groupes ne se mélangent pas et occupent des espaces différents ».

« Il y a une dame asiatique qui joue souvent au ping-pong contre les PSI, il y a le PSI souvent intoxiqué qui bat tout le monde aux échecs et qui demande souvent Jacinthe en mariage ».

Comme ces citations de travailleurs sociaux le démontrent, on observe une auto-organisation implicite de l'espace et une cohabitation pacifique, permanente entre les migrants et les autochtones et occasionnelle quand d'autres usagers se trouvent dans le parc.

Une installation, différentes perceptions – La tente de Raphaël André a été créée afin de soutenir les personnes sans abri qui faisaient face à de grandes difficultés. Alors que des aménagistes l'ont trouvé comme « une leçon dans l'aménagement de l'espace », la Ville l'a perçu comme un élément négatif

contrebalançant l'équilibre souhaité et un organisme communautaire l'a décrit comme un échec, car elle augmentait la tension avec les riverains et attirait d'autres groupes que ceux pour qui elle a été créée, comme des étudiants. On en conclut que le square Cabot est problématique et sujet à différentes tensions et interprétations pour tout élément qui y est ajouté. Un débat similaire a été provoqué par l'installation d'un banc « anti itinérant » (un banc avec des accoudoirs). Ainsi, on peut conclure que lors d'un aménagement de parc, il est important de prendre en considération les besoins de tous ses usagers, mais cela peut parfois entraîner des conflits et des plaintes des résidents, voire des accusations de discrimination envers le commanditaire de la part des uns et des autres.

La place Émilie-Gamelin

« Un bon parc n'a pas besoin d'animation » nous dit un de nos répondants à propos du parc Émilie-Gamelin.

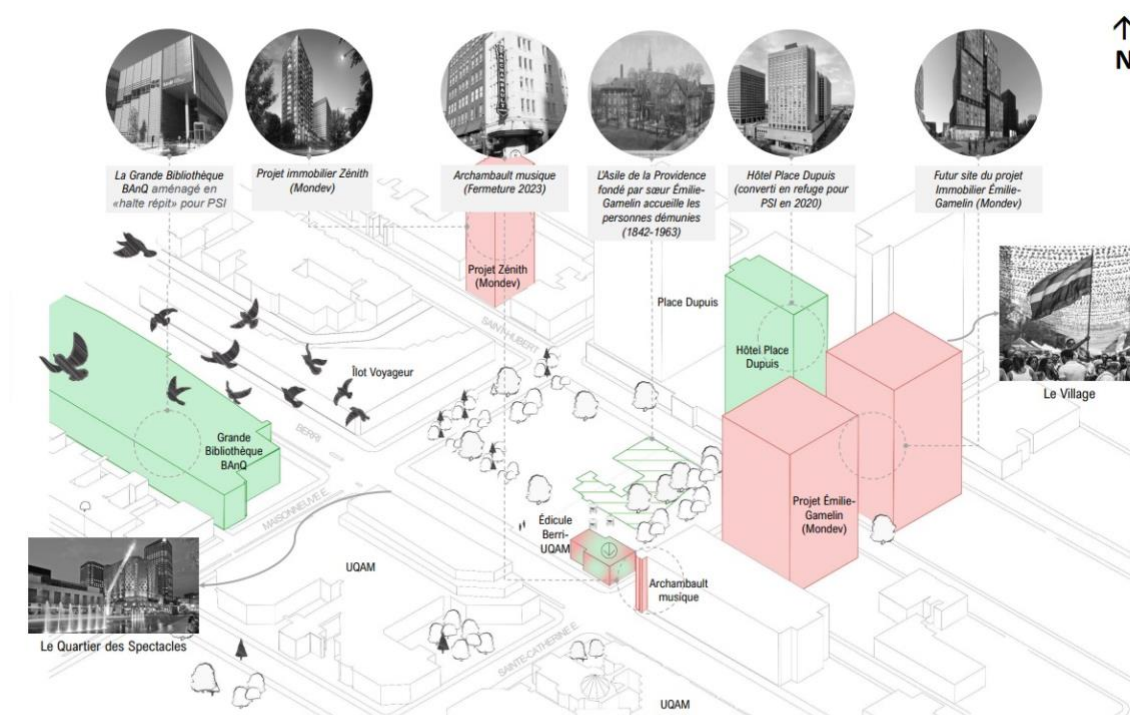


Figure 5: carte thématique de la place Émilie-Gamelin (en rouge, les éléments qui freinent l'appropriation de l'espace, et en vert, les infrastructures qui la renforcent)

Covid, drogue et dévitalisation du secteur – La période pré-COVID était marquée par des défis de cohabitation, mais avec l'arrivée de la pandémie, les gens se sont confinés chez eux et un refuge pour les sans-abris a été mis en place, ce qui a entraîné une dévitalisation du secteur. Durant cette période, le parc a été exclusivement approprié par les PSI. Les problèmes liés à l'itinérance, à la santé mentale et à la toxicomanie sont devenus plus visibles et se sont amplifiés, créant un déséquilibre persistant. « Le problème n'était pas tant les PSI autant que les prédateurs qu'ils attiraient ». En effet, vendeurs de drogues, proxénètes et d'autres personnages de la même catégorie rendaient l'ambiance dans le parc

et autour assez inquiétante. De plus, selon un de nos répondants de la Ville, « auparavant, une drogue moins agressive était consommée, mais elle a laissé place à d'autres types de drogues plus agressives et dangereuses, qui entraînent davantage de problèmes ». Cette situation a entaché la réputation du parc, et entraîné la fermeture de certains commerces. La gestion de l'espace par la Ville est assez problématique avec de grands enjeux de cohabitation.

Les problèmes de cohabitation dans le parc ne sont pas tant liés à la population sans-abri en elle-même, mais plutôt aux comportements associés tels que la consommation de drogue en public, les petites infractions et le manque de prise en charge de la santé mentale. Les frustrations des citoyens découlent souvent du syndrome du "Not In My Backyard", suscitant l'émergence de certaines craintes et ainsi que la résistance des personnes qui ne font pas face quotidiennement à ces réalités ou ne sont pas prêtes à les affronter. Cela crée une tension latente qui peut surgir à tout moment.

Cohabitation difficile entre les PSI et des groupes de migrants – Aux problématiques traditionnelles qui caractérisent le parc s'ajoute un nouvel enjeu : les personnes migrantes en situation d'itinérance. La présence de ces groupes fait que la cohabitation dans le parc pose des défis en raison de la diversité des usagers et de leurs besoins spécifiques. Selon certain.es de nos répondant.es, l'enjeu est culturel. En effet, plusieurs plaintes ont été reçues concernant le harcèlement de rue envers les femmes et des cas signalés d'enfants laissés sans surveillance dans le parc, de situations qui ne sont pas coutumières avec les PSI occupant traditionnellement le parc.

La transformation de la place avec les activités de Jardins Gamelin – Des répondants impliqués dans des organismes à mission culturelle décrivent l'espace comme ayant « deux visages » ; un visage dans l'absence d'animation (et dans ce cas, le parc est approprié par les PSI) et un autre visage avec l'animation à caractère culturel « qui force le partage de l'espace ». L'animation de l'espace est accompagnée par d'autres programmes mis en place par des organismes communautaires dont la mission est la lutte contre l'itinérance. Cependant, alors que la récurrence annuelle de l'animation du parc est garantie, selon des représentants de certains de ces organismes, ils n'ont aucune garantie pour le renouvellement de leurs mandats.

La dualité dans l'usage et l'exclusion des plus faibles des processus décisionnels est illustrée d'une manière très évidente dans cet espace. Avec le square Cabot, la place Émilie-Gamelin est l'endroit où les écarts socioéconomiques sont les plus visibles entre les habitants et les usagers habituels des deux parcs.

Le parc Jarry

Diversité dans les usagers et les usages – Le parc Jarry présente une diversité de communautés, une atmosphère familiale et une cohabitation relativement harmonieuse, sans de gros enjeux de toxicité ou de drogue. Cependant, la question de l'inclusion pourrait représenter un enjeu de même que l'occupation du parc qui peut être **source de tensions**. L'observation du parc montre qu'il est fortement approprié par des usagers de différentes catégories sociales, cependant, il **n'est pas totalement approprié par son voisinage**. La raison est-elle en lien avec le caractère enclavé du parc, la privatisation de l'espace ou l'extrême pauvreté de certains des habitants ? La recherche ne répond pas clairement à ces questions qu'il faut davantage explorer.

La disparité socioéconomique entre les secteurs entourant le parc Jarry et l'expression de cette disparité dans l'aménagement des accès du parc – « Jarry est relativement enclavé. [...] Il y a eu un combat durant plusieurs années à ce qu'il y ait plus d'une entrée pour traverser le chemin de fer. Du côté ouest, on a quand même une grande artère. Du côté nord, on a également une grande artère. Alors, l'accessibilité pour les personnes marginalisées, c'est aussi l'accessibilité en transport actif pour franchir ces barrières-là ».

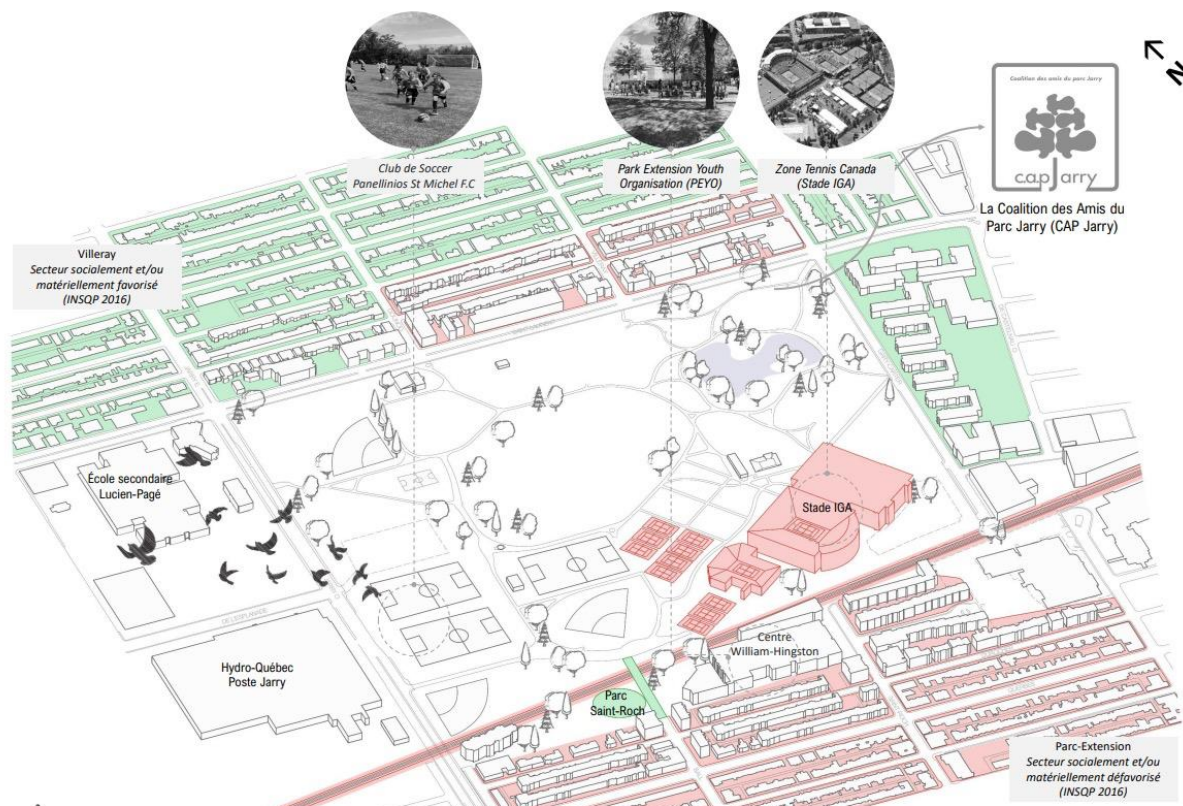


Figure 6 : carte thématique du parc Jarry (en rouge, les éléments qui freinent l'appropriation de l'espace, et en vert, les infrastructures qui la renforcent)

Privatisation de l'espace – Les données confirment la revue de la littérature et montrent que certaines **activités sportives** à caractère local ou international **excluent les usagers défavorisés du parc** et ne sont accessibles que pour les personnes qui peuvent se les payer. Cette clientèle contraste avec l'environnement défavorisé du parc et les espaces utilisés pour ces pratiques sportives privilégiées contrastent fortement avec le reste du parc.

Les tensions dans le parc et la complexité sociale de Montréal – Selon certain.es acteurs.trices publics.ques, Jarry est « ultra utilisé » et « extrêmement programmé » et cela peut occasionner des tensions. D'ailleurs, cette même personne affirme que **la diversité culturelle présente à Montréal fait en sorte que les besoins sont plus variés et complexes qu'ailleurs.**

La consultation au parc Jarry, un défi – Malgré les efforts mis en place afin d'inclure toutes les catégories sociales avoisinant au parc (principe ADS+ imposé par la Ville), la consultation des usagers du parc lors du lancement de projets d'aménagement est largement critique par certains groupes communautaires. Selon ces groupes, les consultations étaient, pour la plupart, limitées à des sondages avec des questions prédéfinies et des choix de réponses.

Certains acteurs soulignent le manque de diversité en termes d'âge et de représentation au sein des organismes de gestion du parc. Ils reconnaissent la nécessité d'inclure d'autres personnes et de donner la parole à des communautés marginalisées, car ils se sentent incapables à les représenter pleinement.

Les nouveaux arrivants immigrants ont souvent un emploi du temps chargé en semaine, ce qui explique leur faible implication dans les activités communautaires et bénévoles, mais ils cherchent des parcs sécuritaires pour profiter du temps libre en famille et avec leurs amis. Certain.es participant.es affirment qu'il est important de comprendre et répondre aux besoins de ces communautés diverses, notamment en termes d'aires de jeu et de possibilités d'inscription à des activités sportives pour leurs enfants.

Le parc Frédéric-Back

« Transformer une cicatrice en une merveille ». Voici comment le parc Frédéric-Back est perçu par plusieurs des répondant.es interviewé.es mettant en valeur le défi environnemental relevé par l'aménagement de cet espace, anciennement un dépotoir.

La dualité de l'usage du parc visible géographiquement – Cependant, malgré la performance environnementale de l'espace, les riches sont d'un côté du parc, et les pauvres (dans un Saint-Michel enclavé et historiquement désavantagé) de l'autre. Ceci rappelle le contexte autour du parc Jarry, mais contrairement à Jarry, la déconnexion du parc avec son entourage défavorisé est encore plus visible. De plus, on remarque que le Taz (un grand skate park intérieur) et le Stade de soccer de Montréal sont situés du côté ouest du parc qui est plus favorisé. Ces deux aménagements sont d'ailleurs payants et difficiles d'accès aux résidents de Saint-Michel, puisqu'il n'existe pas de route est-ouest à travers le parc. Ces aménagements ne font toutefois pas partie du parc et ils sont administrés indépendamment.

Déconnexion du parc avec son voisinage – « Les personnes qui se trouvent dans le secteur ne connaissent pas le parc Frédéric-Back. Ce sont vraiment les personnes de l'extérieur qui fréquentent le parc Frédéric-Back. Il y a des gens qui ignorent même que ce parc existe alors qu'ils demeurent à quelques minutes ». Le parc Frédéric-Back ne comporte pas de terrains sportifs ou d'aires de jeux, l'espace est surtout utilisé pour marcher, faire du vélo et faire de la raquette ou du ski de fond durant l'hiver. Les équipements sont offerts gratuitement par la Ville, mais les activités proposées ne sont pas familières aux occupants défavorisés de Saint-Michel qui sont majoritairement de nouveaux arrivants (ref. portraits des secteurs environnant aux parcs). Cette information sera vérifiée en l'an 2 du projet lors de la collecte de données auprès des usagers défavorisés. On rapporte que les parcs Champdoré et Julie-Hamelin, adjacents à Frédéric-Back, sont très fréquentés par les familles et les adolescents, puisque ces espaces accueillent des terrains sportifs et des aires de jeux de toutes sortes, ce qui répond davantage aux besoins des résidents du quartier.

On mentionne entre autres que le fait que le parc soit zéro déchet et qu'on ne puisse pas y faire de barbecues peut freiner les familles du quartier à le fréquenter.

Le parc Frédéric-Back n'est donc pas un parc de quartier, puisqu'il vise à répondre aux besoins des citoyens de la Ville d'une manière générale pour des activités dites plus « extensives », comme celles nommées plus haut. On peine à y maintenir un certain équilibre entre l'utilisation du parc par les riverains et l'utilisation souhaitée par les résidents plus distants pour des loisirs bien précis.

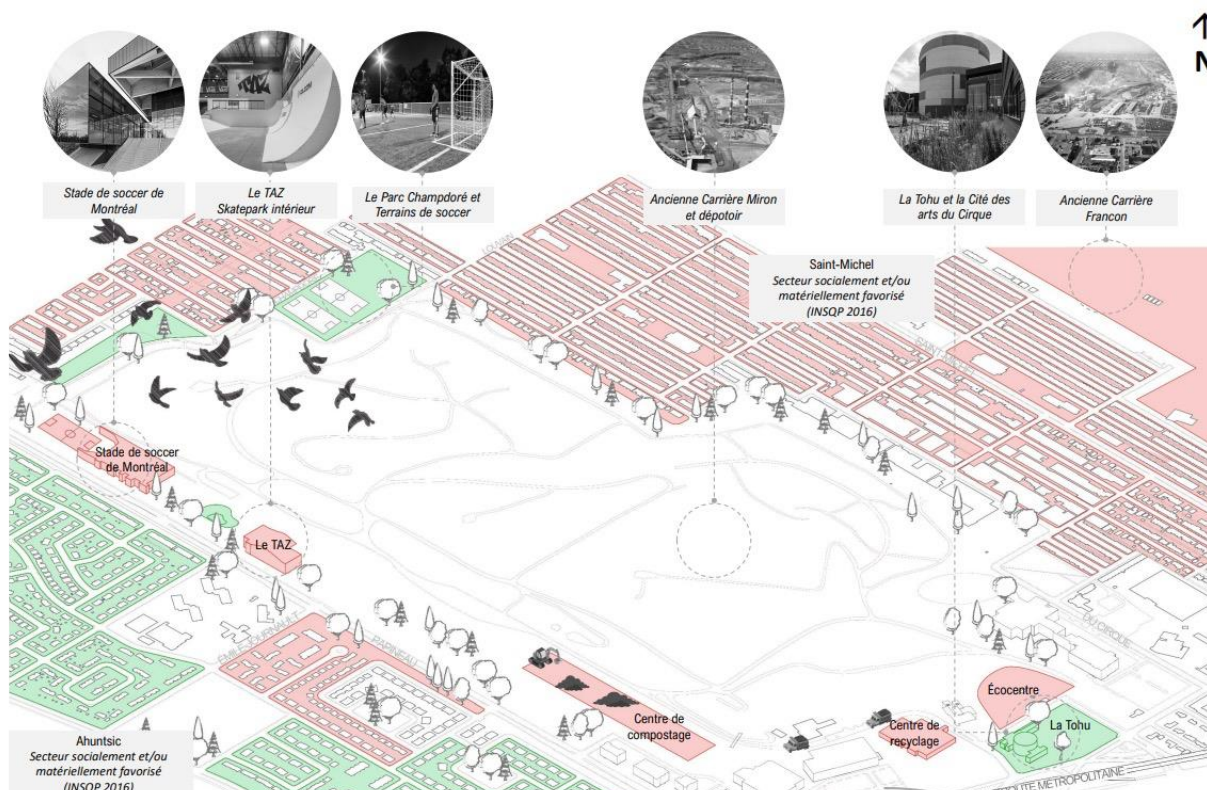


Figure 7 : carte thématique du parc Frédéric-Back (en rouge, les éléments qui freinent l'appropriation de l'espace, et en vert, les infrastructures qui la renforcent)

Certaines raisons qui expliquent pourquoi le quartier tourne le dos au parc – Le quartier Saint-Michel est caractérisé par une clientèle vulnérable, très jeune (25% de moins de 25 ans) et peu scolarisée. Il est aussi qualifié par une grande mixité sociale et une diversité ethnique (plus de 100 langues parlées). Des problématiques subsistent aussi en lien avec la situation socioéconomique (criminalité et violence). C'est également un quartier de transition ; chaque 3 ans, le tiers des habitants du quartier se renouvelle et il a donc peu d'appropriation. Certaines structures sont non prévues pour les habitants : « Je n'ai jamais vu cette main tendue pour les gens du quartier, pour qu'ils s'approprient du TAZ ». **Certaines raisons sont historiques** : « C'est que tous les gens qui ont vécu dans Saint-Michel, proche de Frédéric-Back, ils ont vécu dans le temps, c'était un dépotoir, une carrière faite naturellement. Ils ont pris des réflexes de s'éloigner de ça ». D'autres sont peuvent être comprises avec la lentille de la psychologie de l'environnement : s'éloigner du parc non seulement pour ce qu'il représentait dans le passé, mais aussi

pour son aspect « **trop beau et intimidant pour certaines personnes qui ressentent qu'elles ne le méritent pas** ».

Le rôle joué par la Tohu, le vestibule du parc, dans l'inclusion – L'organisme est officiellement assigné par la Ville comme le pavillon d'accueil et d'interprétation du parc et agit également comme maison de la culture (une salle de spectacle est présentement en construction). Le rôle de l'organisme dans l'émergence de la discipline du cirque au Québec et sa contribution à la revitalisation environnementale du quartier est indiscutable. On y priorise l'employabilité locale (Saint-Michel) et l'organisme est responsable de divers événements culturels dans le parc qui tentent de renforcer l'appropriation du parc. Ces stratégies réussissent de manière ponctuelle, car les visiteurs du parc le quittent dès la fin de l'activité qui les intéresse.

Défis dans le financement et dans les transformations dans le plan directeur du parc – L'aménagement du parc Frédéric-Back est très coûteux. Il y eut divers défis auxquels les urbanistes ont fait face : la crevasse de la carrière qu'il fallait remettre à niveau et les émanations de gaz à surveiller et contrôler, par exemple. « Même si on trouvait un projet intéressant, s'il nécessite de gros changements. Quelquefois, avec le temps et les ressources limitées qu'on a, on préfère peut-être se rendre plus utile à développer le parc ou à faire des tâches qui vont dans ce sens-là plutôt que de s'attaquer à des projets d'exception alors que le parc est à peine terminé au tiers. »

La complexité du processus de demandes de changements dans le plan directeur du parc Frédéric-Back décourage bien souvent les différentes parties prenantes qui ont la charge de sa conception. En effet, il est parfois nécessaire d'aller consulter une instance gouvernementale provinciale pour obtenir une autorisation et cette démarche est rarement effectuée. Certaines bonnes idées n'évoluent donc jamais, car elles demandent des changements et des démarches trop complexes.

Finalement, le projet du parc a pris beaucoup d'envergure et de nombreux organismes s'inquiètent d'un possible embourgeoisement du quartier en raison de ce nouvel attrait de taille.

2. Les acteurs publics et communautaires principaux et l'impact de leurs stratégies dans la gouvernance sur l'appropriation des parcs

La Ville et les arrondissements

« L'institutionnalisation de l'ADS+ » permet aux différentes instances de gouvernance d'effectuer des analyses plus poussées ». La Ville est de mieux en mieux outillée à cet égard et cela viendra « nourrir les plans directeurs pour les prochaines années ».

« Donc comme ville [la lecture ADS+] est vraiment intégrée dans nos processus décisionnels : on doit justifier de quelle façon on a pris en compte ces éléments-là dans les sorties budgétaires de la même façon qu'on le fait pour les questions environnementales. »

Une tension définit le rôle de la Ville et des arrondissements concernés : **d'une part, il y a une réelle volonté d'inclure, un désir pour le changement, bien démontré dans les citations ci-dessous ; mais**

d'autre part, la tendance à dissimuler les problèmes de vulnérabilité sociale, à les déplacer ou à avoir des solutions temporaires pour les résoudre existe encore.

La volonté d'inclure se manifeste à travers les éléments suivants : les différents départements créés pour la diversité et l'inclusion, l'institutionnalisation de l'ADS+, une analyse implantée graduellement dans les projets et initiatives de la Ville pour mieux répondre aux besoins des différentes réalités vécues par la population¹. Le soutien financier apporté pour le déploiement d'intervenants sociaux pour favoriser la cohabitation entre différents groupes sociaux et pour le soutien d'organismes ayant une mission similaire. De plus, afin d'être plus proche des réalités vécues par différents groupes de citoyens, « la Ville s'associe avec des organismes comme les Amis des parcs, qui peuvent aider à **démystifier la gouvernance** ».

La volonté d'inclure peut se manifester également par la concertation d'acteurs communautaires et d'organismes ciblant des populations vulnérables pour ainsi s'informer sur les besoins et les désirs de ces populations. Dans ce cas, on n'inclut pas directement les usagers vulnérables dans les processus décisionnels, mais à travers ceux-ci, on se soucie tout de même des besoins de ces populations.

Contrastant avec ces stratégies inclusives, la tendance à exclure persiste — sans confirmer que cette tendance est nécessairement volontaire, car souvent, elle résulte d'un manque de ressources, de connaissances incomplètes des enjeux, de travail en silos, etc. Elle est perceptible à travers l'intention de réduire la visibilité de certains groupes à travers le choix des activités dans certains parcs. À titre d'exemple, les activités à Cabot, telles que la patinoire ou les spectacles, ont pour but de « tasser les PSI du parc ». Par ailleurs, la désuétude des aménagements, l'appropriation des lieux par une population marginalisée du centre-ville et le sentiment généralisé d'insécurité chez l'ensemble des usagers étaient la raison pour la mise à niveau du square. Selon les aménagistes du square Cabot, le design, bien que néocolonial, n'avait pas de volonté d'exclure. Le discours politique était déjà présent avant l'aménagement. Cependant, c'était « plus qu'un simple projet d'aménagement, car cette initiative met à profit l'ensemble de l'expertise municipale afin d'obtenir le meilleur résultat global en termes d'aménagement, d'animation de l'espace, de sécurité urbaine, de cohabitation et d'appropriation de l'espace public. La marque de succès du projet est de voir le lieu réinvesti par l'ensemble des clientèles qui cohabitent en harmonie ». En plus du réaménagement complet du square, « une programmation de près d'une centaine d'activités diversifiées, l'installation du Wi-Fi, la bonification de l'éclairage du square et la création d'une zone d'intervention sociale ont contribué à resserrer le sentiment d'appartenance et de sécurité (pour les plus privilégiés) de cet espace public² ».

Un autre exemple serait Jardins Gamelin et ses activités estivales choisies selon un mode top-down, réalisées de plus sans consultation auprès des usagers défavorisés du parc.

¹ L'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle pour saisir les réalités et discriminations vécues par la population. Les informations permettent d'intervenir pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, les femmes entre elles, et l'analyse prend aussi en compte d'autres discriminations fondées sur la classe sociale, la situation de handicap, l'âge, la couleur de la peau, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion, etc. <https://montreal.ca/sujets/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>

² [MONTRÉAL - Arr. Ville-Marie - Réaménagement du square Cabot : un projet intégré - Union des municipalités du Québec \(umq.qc.ca\)](https://montreal.ca/sujets/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes)

Des exemples similaires illustrant la dualité dans l'approche des gouvernements locaux sont perceptibles dans les parcs Frédéric-Back et Jarry. Dans les entrevues, on parle d'un certain « tiraillement ». On mentionne, par exemple, pour le parc Frédéric-Back, à la fois de l'importance de desservir les habitants de Saint-Michel (surtout en sachant que c'était autrefois un endroit industriel qui occasionnait de la pollution, sonore et visuelle) et de faire du parc un attrait « au même titre que le Mont-Royal : ». « On pense à faire un pumptrack, qui est un genre de vélo-parc » nous dit-on. « À côté aussi, des activités nautiques sur un lac qui va être fait dans le fond — on essaye de vraiment penser à mettre des activités un peu hors normes qui vont attirer ben du monde ». Cette description n'est pas tout à fait celle d'un parc de quartier, surtout si le quartier en question est un des plus défavorisés de la Ville.

La police

Ci-dessous, quelques citations obtenues sur la stratégie adoptée par la police par des représentants d'organismes communautaires :

« Je n'ai pas tant été témoin d'arrestations, d'actions de policiers directement adressées envers quelqu'un, mais beaucoup plus, à mon sens, des opérations d'occupation de l'espace. ».

« Je sais qu'il y a Mike et John, deux policiers à pied du poste 12. La population en général a un grand respect pour eux autres parce qu'ils s'en font pour la population. Quand ils rencontrent quelqu'un de nouveau, ils disent : fais-toi en pas ; si tu fais quelque chose d'illégal je vais t'arrêter, mais si tu rien de grave, ben je prends un intérêt dans ta vie pis je veux savoir qui tu es pis si tu as besoin de quoi, on est là pour vous. »

Selon ces données, il est clair que, à l'image des gouvernements locaux, le SPVM opère des changements profonds dans sa structure et sa façon de faire. L'initiative E=MC2³ est d'ailleurs une preuve tangible d'une volonté de changement dans l'approche du SPVM. En effet, en 2019, le SPVM a lancé le projet E=MC2, comprenant trois conteneurs pour des services communautaires, de santé et policiers. Cela a permis à ces agents sociocommunautaires de créer des liens avec les usagers, assurant une présence rassurante, tout en permettant des interventions policières au besoin. Le défi est dans la difficulté de changement de paradigme. Il est aussi dans le fait que c'est une initiative isolée : ailleurs, la police adopte les mêmes pratiques traditionnelles basées sur l'imposition de l'ordre par des démonstrations d'un déséquilibre de pouvoir. On rapporte aussi qu'il y a une « grosse présence policière », même qualifiée de « trop grosse » par des travailleurs sociaux et qu'en pratique, E=CM2 est surtout devenu un avant-poste pour le SPVM.

³ Le poste de quartier 21 a été l'instigateur de E=MC2, l'Équipe multidisciplinaire de concertation communautaire, dont le mandat est de « faciliter l'accès aux personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les Jardins Gamelin, à des services communautaires, de santé et psychosociaux adaptés à leurs besoins, et les rejoindre sur place, sept jours sur sept »³. Installés dans 3 imposants conteneurs à la place Émilie Gamelin, quatre agents du SPVM unissent leurs forces avec des intervenants de la Société de développement social ((SDS) (médiation et référencement) et du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (services de santé) afin d'accompagner des PSI du secteur. [E=MC2 - Une Équipe multidisciplinaire dédiée aux personnes en situation d'itinérance, sur le site des Jardins Gamelin | CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal \(gouv.qc.ca\)](#)

Ainsi, selon plusieurs de nos répondant.es, ces changements tardent parfois à être perçus sur le terrain.

Les raisons ? Apparemment, le SPVM patrouille sous différentes formes, grâce à diverses équipes aux rôles distincts. Semble-t-il que l'attitude des policiers varie selon la brigade, l'escouade ou le département de ceux-ci, et cette identité fait aussi varier la perception des PSI à leur égard. Certains intervenants du SPVM, issus d'une équipe spécifique « vont envahir le parc (place Émilie-Gamelin) avec leurs bicyclettes » et ils choisissent certains individus à encercler pour « contrôler leur identité » sans motif apparent. Cela engendre évidemment des tensions entre policiers et PSI : « Chaque fois qu'ils viennent, le monde sont un peu plus énervés [...]. » L'existence de différentes brigades du SPVM qui patrouillent le même secteur avec des mandats et des approches différentes illustre l'hétérogénéité de cette institution et dévoile peut-être même un manque de collaboration entre les différentes équipes policières.

Les organismes communautaires : leurs défis et les déficiences dans leurs stratégies

La concurrence entre les organismes communautaires est leur talon d'Achille : « la concentration de vulnérabilité implique une concentration d'organismes et une compétition accrue autour des ressources », selon les dires d'un.e de nos répondant.es. La concurrence a lieu par rapport aux ressources et par rapport à la visibilité.

Une échelle de pouvoir, d'indépendance et d'influence variable caractérise d'ailleurs le rapport entre les organismes : « Qu'on se retrouve avec des organismes qui vivent une réalité marchande inéquitable également. On va avoir des quartiers où un organisme va recevoir en dons 14 millions par année en dons individuels, ce qui les rend complètement, complètement libres d'action par rapport aux différents paliers gouvernementaux. Et d'autres organismes qui ont la même mission dans un quartier périphérique, qui n'ont aucune capacité, avec un montage financier qui est 100 % lié à une gouvernance locale. C'est-à-dire qu'ils vont recevoir 30 000 \$ de l'arrondissement et avec un conseil d'arrondissement qui va décider pour eux ».

Les riverains et les commerces avoisinants

« Oh, les pauvres gens ! »

« Ça ne devrait pas exister, puis je veux qu'on se débarrasse des gens, puis il faut avoir la police ici pour les faire sortir ».

Ces deux citations données en exemple par le directeur d'un organisme communautaire sont assez expressives de la complexité de la réaction des citoyen.nes qui peut aller de la compassion associée d'un sentiment de culpabilité au rejet et à la culpabilisation de personnes « qui nous renvoient l'image de notre échec ». Cependant, quelques fois, indépendamment de la perception des PSI ou des groupes défavorisés, la concentration de la vulnérabilité et sa grande visibilité, et la dynamique qui se déclenche en conséquence ont des retombées sérieuses sur le voisinage. On l'a bien vu avec la fermeture du magasin Archambault.

L'inclusion des riverains vivant autour du square Cabot dans les processus décisionnels, une stratégie adoptée par la Ville, a permis de réduire les tensions et a amélioré l'acceptation de la présence de PSI autochtones dans les parcs. Une piste à explorer pour d'autres parcs, sans oublier l'identité autochtone des PSI du square qui leur attribue une plus grande reconnaissance de leur droit...

Les médias

Selon un élu, « si tous les journaux de Montréal décidaient de dire, à l'unisson [...] que la Ville de Montréal ne fait rien pour l'itinérance, que la Ville de Montréal est pourrie et que tous les médias le répètent ad nauseam, ben tout le monde va croire que réellement la Ville ne fait rien, en fait, mais personne ne dit que ce n'est pas à la Ville de tout régler en itinérance. Et d'un autre côté, si les médias décidaient de tirer à boulets rouges sur Québec, l'histoire, le narratif est différent. »

En effet, les médias, « partie prenante dans la gouvernance » par leur pouvoir d'influence et leur grande capacité de transmission de l'information, sont en mesure d'engendrer des vagues de pression populaire sur les différents enjeux et envers différents acteurs. Cette pression peut changer drastiquement la façon dont sera vécue et abordée une situation. Une répondante de la Ville rappelle que « les médias occupent de nos jours une place importante dans la société et qu'ils sont des vecteurs de transmission d'opinions très efficaces ».

L'exemple du « banc anti-itinérance » (intitulé ainsi par un journaliste) montre que les médias peuvent parfois jouer un rôle d'amplificateur de la perception (à tort ou à raison) selon laquelle une initiative serait reçue par l'opinion publique par une opposition causant son retrait ou par un appui. « Donc cette pression-là [la pression populaire], la façon dont on vit les situations peut énormément changer en fonction de comment les médias font et défont l'histoire autour des situations dont on parle. »

DISCUSSION

« Un banc n'a pas de race ».

1. Appropriation à géométries inégales des parcs

Sur la pertinence de développer un sentiment d'appartenance pour une meilleure intégration sociale : « Alors, je peux m'imaginer qu'un expatrié, un immigrant, une immigrante pour qui c'est un des sports nationaux, ça peut être vecteur d'inclusion. Je pense que le parc, ce que tu décris comme le sentiment de légitimité, l'enjeu n'est pas seulement de se dire "OK, on veut que pour avoir plus de rapports sociaux, plus de meilleures saines habitudes de vie, que les gens utilisent les parcs", mais je pense que ça va plus large que ça. C'est ton intégration sociale. C'est ton sentiment que l'espace public... **que tu fais partie de la société**, que tu fais partie de la société civile. »

Sur l'importance d'un environnement bâti digne et beau : « C'est quelqu'un qui a fait une visite de plusieurs pays dans le monde et a vu que quand c'était beau, l'indice de bonheur était beaucoup plus élevé ».

Une volonté réelle est perçue lors des entrevues effectuées avec différentes personnes de comprendre, d'innover et de trouver des solutions pour une meilleure cohabitation dans les parcs. Cependant, de nombreux défis empêchent l'atteinte de ces objectifs et les **activités mises en place** dans les parcs étudiés renvoient souvent vers l'idée d'une **dispersion douce** des usagers itinérants et une exclusion des usagers défavorisés, mais ayant un toit (figure 8).

« Les gens ont naturellement tendance à se dire que **si c'est beau, ce n'est pas pour eux** ». Dans les faits, **certaines activités dans les quatre parcs ne sont vraiment pas pour eux** et nous pouvons proposer l'idée d'une appropriation à géométries inégales des parcs, selon le background socioéconomique.

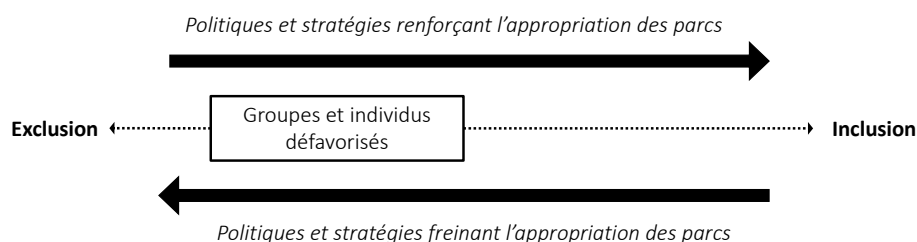


Figure 8 : Volonté d'inclure contrebalancée par une stratégie de diffusion des groupes défavorisés et de priorisation des personnes à revenu élevé

2. Solutions temporaires pour des problèmes systémiques

« Un problème systémique a besoin de solutions systémiques. Les actions et **les solutions posées sont temporaires** et ont pour but de **tasser une problématique sociale**. Il y a un manque de continuum : la responsabilité va au-delà des refuges ; il faut investir dans l'après ».

« Quand on créait des quartiers ou des villages, historiquement, on pouvait localement s'occuper des 5 à 10 % de la population qui vont nécessairement ne pas être capables de se conformer ou de ne pas être capables de s'habituer, de se loger de façon conventionnelle. Donc, il y a eu du *one size fits all* pendant très longtemps ».

En amont, il y a peu de prévention de toute sorte et peu de prévision dans le logement pour la tranche vulnérable de la population. En aval, il y a un manque de continuum dans les programmes et les ressources dans la lutte contre les inégalités.

3. Décentralisation des ressources

Les ressources sont concentrées dans des endroits où la cohabitation est improbable. Pour obtenir toutes les ressources nécessaires, les PSI doivent naviguer dans un système d'une grande **complexité, difficile à déchiffrer**, dans lequel le travail est effectué en silos. Selon un directeur d'organisme communautaire, « on est arrivé à une situation où des gens doivent aller frapper sur **au moins une**

trentaine de portes à Montréal pour essayer de se retrouver, de trouver des solutions pour eux. Et ils ne sont souvent pas en mesure de savoir les besoins. Donc tu vas avoir des gens qui vont amener le problème dans une perspective de logement. Tu as des gens qui vont amener la problématique dans une perspective de santé. Puis tu as des gens qui vont amener la perspective de l'aménagement » (figure 9).

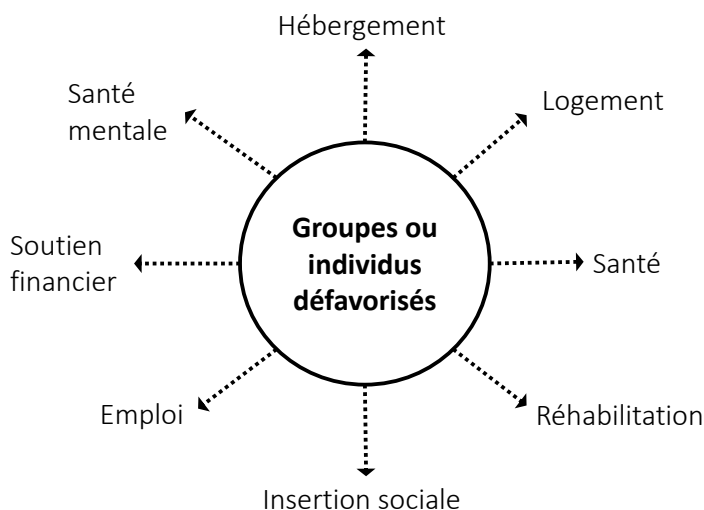


Figure 9 : Décentralisation des ressources

4. Perception sommaire du spectre de l'itinérance

« Mille personnes, mille raisons pour l'itinérance ».

« L'itinérance, c'est aussi quand on vit à dix dans une seule chambre ».

« L'itinérance n'est pas quelque chose de cristallisé dans le temps. Une personne pourrait faire partie de la communauté LGBT pendant deux ans comme pansexuelle. Deux ans plus tard, on est davantage dans une logique hétérosexuelle. On a des gens qui peuvent être dans une réalité d'itinérance épisodique. Un épisode peut avoir trois jours comme elle peut avoir trois ans. »

Ces citations, retirées d'entrevues avec différent.es participant.es, tentent de transmettre l'idée de la complexité de l'itinérance et de ses diverses déclinaisons (figure 10). Les différences englobent les raisons de l'itinérance, ses manifestations, son niveau de visibilité, sa durée, etc. Comment trouver une solution alors qu'on ignore le problème dans sa profondeur ? À titre d'exemple, on n'est même pas sûr du nombre de personnes dans la rue et de personnes en situation d'instabilité résidentielle, de surpeuplement ou qui vivent dans des conditions insalubres.

La pandémie a été mentionnée à plusieurs reprises lors des entrevues, présentée comme un avantage dans la visibilité des PSI et de la vulnérabilité d'une manière générale : « Puis ce qui pouvait faire en sorte que notre économie aille mieux, ça a toujours été priorisé. On priorisait toujours l'économie avant l'humain. Pendant toute mon adolescence, toute ma vie de jeune adulte, on parlait d'économie. Là, on

a une pandémie. Là, hop, là, on parle d'enjeux sociaux. Ah ben ! Comment ça qu'on parle d'enjeux sociaux ? Ben parce que les gens l'ont vu ; les gens ont été témoins de la détresse humaine comme jamais. Donc là, on a une itinérance qui est davantage visible » et les gens veulent en parler.

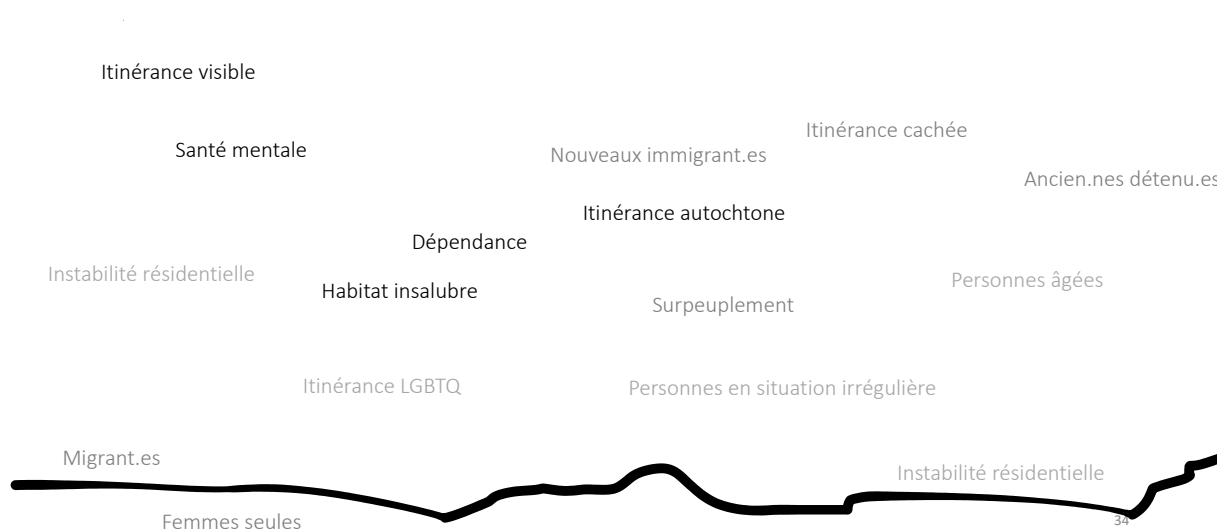


Figure 10 : Perception sommaire du spectre de l'itinérance

Dans le spectre de l'itinérance, il y a aussi les profils des personnes itinérantes. **On remarque que peu de mentions sont faites à propos de la communauté LGBTQ surreprésentée dans l'itinérance et les femmes** qui sont parmi les catégories les moins visibles.

On constate qu'il y a une présence de groupes de migrants, complexifiant la tâche pour les acteurs communautaires et publics. Ces groupes de migrants tombent dans une faille, car ils ne sont pas pris en charge ni par PRAIDA ni par des organismes communautaires. En effet, selon les dires d'un élu : « Avec Rhoxam Road, j'ai donné l'exemple, quand j'ai parlé dans les médias. J'ai dit, on n'est pas à l'abri des réalités mondiales. **Il y a un mouvement de personnes de tous les coins de notre planète** qui est à un niveau qu'on n'a jamais vu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Alors, le Canada ne peut pas dire qu'on va construire une grande clôture — d'abord, notre frontière est trop longue. Mais, impossible. Alors oui, on a un excellent système ici au Québec pour 5000 personnes. Mais on est rendu à 40 000. Alors, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on décide de fermer des frontières ou est-ce qu'on décide de construire un système qui va être capable de recevoir 100 000 personnes ? »

Un autre aspect de l'itinérance et de la vulnérabilité urbaine qui est ignoré est **l'aspect économique**. En effet, « une personne dans la rue coûte par année entre 60 000 et 80 000. Une personne logée et soutenue par nos organismes coûte 20 à 30 000. Le gouvernement continue à financer des activités d'urgence sans arrêt, et on a très peu de financement qui revient à des solutions permanentes, qui sont moins coûteuses et beaucoup plus dignes pour les personnes en question. » Une autre citation pour montrer la problématique de l'itinérance d'un point de vue économique : « Tout ce ping-pong humain

là finit par absolument ne rien donner. La recherche dit 120 000 \$ pour une personne itinérante à vivre dans la rue. Puis, une personne qui est logée dans un hébergement d'urgence à l'année, dans un contexte, je vais dire, où la personne va au refuge, on parle de 26 000 \$ par année en frais de fonds publics. Donc la logique, elle est où ? La logique est que depuis des années, à Montréal, on a des gouvernements qui se disent 'ben, c'est comme jeter de l'argent par les fenêtres parce qu'on ne voit pas l'impact de nos investissements' ».

Pour certains politiciens engagés, le problème et la réponse **« c'est vraiment au niveau du logement social. En 1980, la création d'unités de logement social a été arrêtée** par le gouvernement qui était en place. L'arrivée de Harper a fait en sorte que, ben, on a été dupé par un gouvernement qui, finalement, retirait ses investissements au niveau de l'entretien du parc locatif fédéral sur les fédérations de coopératives d'habitation. Puis ce que ça fait, 20 ans, mettons 40 ans plus tard, ben, ça fait qu'on a un déficit d'infrastructures qui environne les, environ, 24 000 unités familiales déficientes, au moment où on se parle ».

Comme mentionné plus tôt, l'itinérance appelle aujourd'hui encore et cela malgré la conscience accrue et la sensibilité de beaucoup de citoyens et citoyennes par rapport à cet enjeu, autant à la compassion qu'au jugement, à la criminalisation ou même à l'indifférence : « ...Voici la marche. La marche est de trois pieds. Voici comment monter la marche. Si tu ne veux pas monter la marche, ben je suis désolé, mais tu restes en bas. Mais la personne qui reste en bas ensuite pendant 35 ans, ben cette personne-là tombe dans des comportements asociaux, crée de la criminalité, crée des enjeux de cohabitation et se positionne dans une situation de survie ».

5. La gouvernance diffuse

La présence de divers paliers décisionnels et ses conséquences est un enjeu soulevé de plusieurs façons durant les entrevues. En effet, la « diffusion » de la prise de décision sur différents paliers déresponsabilise chaque palier et chaque instance publique. Ce n'est la faute de personne (imputabilité) si une décision n'est pas prise ou si on tarde à résoudre un problème, car la responsabilité est diffusée par un grand nombre d'acteurs. Ceci ralentit considérablement la prise de certaines décisions parfois vitales pour certains groupes et la mise en place de certaines solutions (figures 11 & 12). Voici quelques citations parlantes qui illustrent cet enjeu :

« Mais on a un problème, où est-ce qu'il y a trop de chefs. Il n'y a pas assez de gens sur le terrain. **Il y a trop de gens qui décident** ».

« *There is no accountability for no one knows who are the real decision-makers; it's never no one's fault* ».

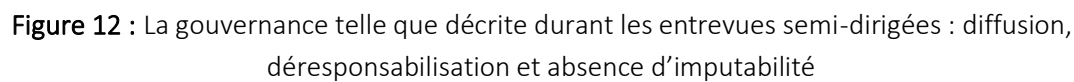
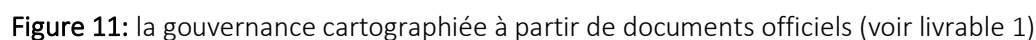
« Parce que est-ce que l'itinérance, [...] Gamelin ou Cabot, est-ce que c'est la faute du fédéral ? Ou la faute du provincial ? Ou la faute du municipal ? Et quel ministère est responsable ? Est-ce que c'est les affaires sociaux ? Est-ce que c'est le réseau de la santé ? Est-ce que c'est les affaires autochtones ? Est-ce que c'est les services aux femmes ? Je peux continuer. Alors, ce que ça va prendre, vraiment, c'est

une approche complètement différente. Parce que présentement, chaque palier a son plan — ou son absence de plan — et chaque ministère est en train de dire 'Oh! C'est pas de ma faute' ».

« Les différents paliers gouvernementaux sont continuellement en rotation : un gouvernement libéral, un gouvernement caquiste, un gouvernement libéral, un gouvernement péquiste, un gouvernement... Et tous ces gouvernements-là ont des intérêts dans différentes régions. Et veux, veux pas, quand ta base de membres est à Québec, ben tu vas investir à Québec. Si ta base de membres est à Montréal, ben tu vas investir à Montréal. Si tes membres te font confiance de façon aveuglement depuis 20 ans, ben tu vas pouvoir faire ce que tu veux avec le budget, parce que tu n'es pas redevable de personne. Donc, il y a des conjonctures politiques qui font en sorte que certains gouvernements, historiquement, ben, ont retiré des investissements importants » ... « Donc municipal, provincial, municipal, provincial, fédéral. Tu sais. **Donc qui est responsable de quoi?** Tantôt, quand je faisais référence à l'imputabilité, comme personne à l'opposition sur le dossier de la pauvreté depuis cinq ans, je peux vous dire que j'ai tout entendu, là ».

Cette diffusion entraîne une lourdeur administrative considérable qui n'est pas sans conséquences, surtout dans les décisions touchant les plus vulnérables (figure 12). Voici une des citations qui dépeint du mieux cet enjeu : « L'enjeu, c'est que les ressources sont limitées, puis les problématiques sont plus rapides, **la fluctuation des enjeux sociaux est plus rapide que l'appareil**, dans des contextes où il faut consulter tout le monde pour changer des modus operandi ou une offre de services, soit en santé, soit en urbanisme, soit en logement. »

La « diffusion » dans la gouvernance est également temporelle. En effet, le changement d'administration fréquent est aussi responsable de la léthargie et de la précarité dans la gouvernance que le partage du processus décisionnel sur plusieurs paliers. Voici ce qu'on en dit : « ... **l'ensemble de ces élus-là, de règle générale, ont une carrière de quatre ans. À différents temps. À différents paliers. Donc, tu sais, l'année 2018, bon, c'est provincial; 2019, c'est fédéral; 2021, c'est le municipal. Puis on recommence! Fait que là, toi, comme directeur d'organisme, tu dois suivre tout ça. Parce que si ton ministre de la Sécurité publique qui octroyait 70 000 \$ pour deux travailleurs de rue pour le sud et le nord d'un territoire de dix municipalités, lui est plus le ministère; il faut que tu t'assures que le prochain qui va prendre sa place va non seulement te défendre pour que ces fonds-là continuent**, mais il faut aussi qu'à Québec, il n'aille pas une réorientation, que finalement ils mettent tout l'argent chez les aînés. Ou plus rien à Montréal, puis tout à Québec ».



En conclusion, la « diffusion » des processus décisionnels entre divers paliers et acteurs publics génère souvent : 1) une imputabilité et une déresponsabilisation par rapport aux problématiques d'inclusion sociale/spatiale et de réduction des inégalités (rien n'est la faute de personne, car ce n'est jamais la responsabilité de personne) ; 2) une lourdeur et une lenteur dans la réalisation des projets ; et l'avortement de certains projets (changement de gouvernement et d'administration).

6. La déconnexion de certains paliers gouvernementaux par rapport aux réalités locales

« Le niveau de gouvernance le plus éloigné du terrain serait les paliers gouvernementaux (provincial et fédéral) qui rédigent des lois et appliquent des politiques ayant un impact sur l'ensemble de la population, dont les usagers vulnérables, et qui ont souvent un champ d'action trop large pour prendre en compte les particularités de chaque groupe d'individus ».

En effet, la déconnexion de certaines personnes ou de certaines instances gouvernementales du contexte de vulnérabilité dans les parcs peut causer une prise de décision qui exclue ou porte préjudice par ignorance.

7. La résilience des organismes : un couteau à double tranchant

Afin de combler la déficience occasionnelle (lenteur, lourdeur et déconnexion) du gouvernement, certains organismes finissent par jouer un rôle similaire à celui du gouvernement. Une des citations illustrant ce point : « ... **tu as un organisme fort** — ou deux, ou trois — par quartier pour l'ensemble de l'île de Montréal, qui va, lui, avoir les reins assez solides et les relations en pouvoir assez solides pour être capable de s'exprimer dans les médias, puis de dire qu'est-ce qu'ils pensent, puis de faire progresser certains trucs. Parce qu'il devient une référence. **Il devient un peu plus fort que les gouvernements locaux. Parce qu'il (l'organisme) a la capacité de s'exprimer avec les trois paliers gouvernementaux, il devient le lobbyiste en chef de la pauvreté** ».

Pourquoi est-ce que cette résilience ou ce pouvoir n'est pas que positif ?

Premièrement, **les organismes les plus visibles et ceux dont la voix porte le plus créent un déséquilibre dans la gouvernance des parcs et enjeu de pouvoir parmi les usagers qui ont moins de voix et moins de représentativité dans le parc**. Quelle que soit la noblesse de leur mission, ils en ont une et ne sont pas, tel un gouvernement, à égale distance des tous les citoyen.nes qui ont besoin de soutien. Ils portent la voix et les intérêts des groupes qu'ils ont en charge et qui deviennent, par la force des choses, plus visibles que d'autres (exemple : les PSI autochtones du square Cabot versus les migrants, groupe avec peu de représentativité dans le parc).

Deuxièmement, **les organismes communautaires expérimentent une instabilité constante** et ont peu de garanties sur le renouvellement de leur financement. Leurs programmes dépendent de l'orientation politique du gouvernement en place. Leur rôle doit ainsi être en soutien du gouvernement, et non en

remplacement. **Ils sont d'ailleurs en compétition continue pour le financement** : « Donc, on est constamment dans une réalité où on doit se battre pour le 30 000 \$ parce que si l'arrondissement reçoit 110 000 \$ et finalement reçoit 395 000 \$ en demandes recevables des différents groupes communautaires, on doit faire un choix. Donc [choisit] l'organisation qui va donner le plus. Donc, si tous les bailleurs de fonds sont dans cette logique-là, aucun organisme ne pourra compétitionner avec celui qui est le plus performant administrativement. Mais est-ce que celui qui est plus performant administrativement est celui qui oriente ses ressources vers la clientèle ou vers l'organisme lui-même ? »

8. La consultation publique, une case à cocher ?

On entend parler de consultations publiques en amont de la plupart des décisions. Qu'en est-il vraiment et à quel point ces consultations sont-elles efficaces ?

Manque de représentativité

Le problème du manque de légitimité dans la représentativité des groupes ou des individus défavorisés reste d'actualité malgré les efforts apparents de la Ville et des organismes à y pallier (ADS+ et le fait que la Ville délègue en partie la gouvernance des parcs à des organismes locaux). Voici ce qu'en dit le directeur d'un organisme communautaire représentant les usagers dans un parc : « Je regarde la dame noire passer dans le parc et je suis conscient que je ne peux pas savoir ce à quoi elle pense ni ce qu'elle ressent ». La prise en conscience de cette limite dans la représentativité légitime de la totalité des usagers d'un parc est rassurante, mais on ignore encore quelle stratégie adopter pour inclure « la dame noire » autour de la table ou de l'y représenter. Plusieurs freins empêchent cette inclusion, dont la barrière de la langue et l'inconfort provoqué par certaines différences culturelles, mais le frein le plus important réside dans les grandes inégalités sociales. Dans le cas des PSI à Gamelin et Cabot, souvent, ces personnes ont des enjeux de survie, qu'il s'agisse de trouver un logement pour la nuit dans le froid, de débrouiller l'alcool ou les drogues ou de se retrouver à travers les méandres de la maladie mentale qui n'est pas soignée. Dans le cas des usagers vulnérables de Jarry et Back, selon les dires d'une élue : « comment voulez-vous qu'une personne nouvellement immigrée qui se réveille à 6h du matin et rentre chez elle à 8h du soir trouve le temps ou l'énergie pour s'investir dans la gouvernance de leur parc ? ».

Voici quelques autres citations qui nous renvoient la perception de la consultation effectuée dans le parc Jarry (voir livrable 1), nos trois autres parcs n'ayant pas de consultations récentes et la limitation dans la représentativité due à :

- 1) la barrière de la langue : « J'ai pas, devant moi, les statistiques pour Parc-Extension et Villeray, mais je pense que si on va les regarder, on voit qu'on est dans un secteur de Parc-Extension où qu'on a des réfugiés récents qui vont utiliser le parc Jarry qui ne parlent pas nécessairement ni anglais ni français. Alors, on a ces populations-là qui utilisent le parc. Et à savoir quels sont leurs besoins, quelles sont leurs pratiques dans le parc, quels sont leurs inconforts, leur sentiment de sécurité. C'est sûr que si on fait des sondages en français, en anglais, comme on l'a fait, il y a peut-être certaines réalités qu'on va moins chercher ».

- 2) la barrière la plus importante qui est la grande disparité dans la situation socioéconomique entre celles et ceux qui sont représenté.es dans les consultations et celles et ceux qui ne le sont pas : « Il faut sortir de la boîte puis il faut penser autrement pour aller chercher l'opinion de ces personnes-là. Fait que pour le parc Jarry, dans le cadre du plan directeur, ils sont en train avec les *comms* - les communications au central, mais les communications de l'arrondissement — de développer une stratégie pour aller les consulter, eux. Parce que sinon, les seules personnes de qui ont un avis, c'est les communautés blanches établies depuis longtemps qui se sont acheté un condo à 1 million sur le bord. C'est eux autres qui vont venir donner leur avis. Puis leur avis, on n'a pas besoin de leur demander; on le sait déjà c'est quoi. Fait que la représentativité aux soirées d'information, ben, on est capable de la quantifier ».

Manque de reddition de compte

Non seulement il n'y a pas assez de consultations pour l'aménagement et les activités ayant lieu dans les parcs (exemple : l'aménagement du square Cabot sans consultation avec les communautés autochtones, l'animation de la place Émilie-Gamelin selon un processus top-down, le plan directeur du parc Frédéric-Back, etc.), mais lorsqu'il y en a des consultations, il n'y a pas de reddition de compte, donc on ne peut jamais être sûr que les besoins et aspirations des usagers ont été pris en compte.

RECOMMANDATIONS

1. Réduire les inégalités

« Si j'avais une baguette magique, je m'assurerais que **tout le monde mange**, ensuite on peut commencer à monter dans la pyramide de Maslow. Si tous les jeunes pouvaient avoir 3 repas par jour, on pourrait vraiment commencer à rêver ».

« Comment faire habiter des personnes ensemble avec un tel écart dans le niveau socioéconomique ? ».

« Je ne pense pas qu'on est capable d'amener des solutions de cohabitation et de participation avec des gens qui n'ont pas les choses de base pour les êtres humains ».

« Je pense pas que c'est le temps de parler de la cohabitation parce qu'autrement, on parle de quelqu'un qui est dans une situation sous-optimale, qui va faire peur aux autres résidents, qui va probablement faire toutes sortes de choses (incivilités) dans les parcs ».

« Je ne sais pas si c'est possible d'être vraiment inclusif quand nous avons des gens qui sont tellement déconnectés, démunis, précaires ».

Comment effectuer une recherche sur l'inclusion des plus défavorisés dans la gouvernance des parcs alors que l'écart social entre eux et les autres usagers des parcs est tellement grand ? En effet, afin de pallier à la plupart des problématiques présentées dans ce rapport, la première recommandation serait de s'attaquer aux causes à l'origine et de réduire les inégalités. **Réduire les inégalités est le premier pas**

et la stratégie la plus pertinente pour inclure les personnes socioéconomiquement défavorisées dans les processus décisionnels en lien avec les parcs.

2. Renforcer les capacités des gouvernements locaux et des citoyens

Afin de pallier des problèmes générés par la gouvernance diffuse (imputabilité, lourdeur administrative et déconnexion), cette recherche recommande le renforcement des capacités locales dans la prise de décision et le financement – les autorités locales étant les plus connaisseuses en ce qui concerne les besoins, les problématiques et les solutions. Elle recommande également le renforcement de la participation citoyenne qui permet d'appuyer les élu.es locaux.ales et de les accompagner dans l'accomplissement d'une justice sociale et spatiale.

Sur l'importance des **processus participatifs** dans la transition juste en appui aux politiciens : « Puis, nous, ce qu'on dit, par exemple, aux professionnels municipaux puis aux élus, c'est que parfois, toutes leurs grandes directions qu'ils veulent prendre de transition écologique, de l'inclusion, s'ils donnent des possibilités aux citoyens d'aller, de participer, ben parfois ils vont être capables de défendre des projets beaucoup plus innovants, beaucoup plus novateurs. C'est ce qu'on fait notamment avec les budgets participatifs. **Parce qu'un élu seul qui n'a pas derrière lui un mouvement citoyen puis un processus citoyen est beaucoup moins fort devant la population qu'un élu qui peut s'appuyer...** ou des professionnels qui peuvent s'appuyer sur des demandes citoyennes. Alors, c'est pour ça qu'on a besoin de processus participatifs pour la transition écologique, pour la transition juste. Et c'est pour ça qu'on fait notamment des budgets participatifs qui permettent cela aussi aux citoyens : de donner des idées et de créer un mouvement autour de certaines idées qui sont beaucoup plus novatrices que ce qu'un élu aurait osé faire par lui-même. »

3. Adopter une même compréhension de l'itinérance de ses causes et de ses manifestations

L'itinérance n'est pas uniquement une itinérance chronique visible. Elle peut prendre d'autres formes plus implicites. Pour lutter contre l'itinérance, il faudrait la comprendre et il faudrait que cette compréhension soit commune et partagée.

« Puis on va les voir dans les quartiers comme Saint-Michel. C'est une **forme d'itinérance** : ils partagent un appartement à quatorze personnes, un trois et demi à quatorze personnes. Donc, on a une instabilité résidentielle et une précarité extrême là, évidemment. Et cette personne-là vit dans une sous-culture, complètement, à devoir essayer de contribuer à sa communauté, à sa réalité, mais aussi dans un contexte de stratégie de survie ».

« Dans chacun des quartiers montréalais, il y a une réalité différente. Les gangs de rue, les problèmes de santé mentale, alors que dans le nord de l'île, on va avoir peut-être plus des réalités où est-ce que c'est de nouveaux arrivants, qui vont errer dans les espaces publics, qui ne parlent peut-être même pas français, pas anglais ».

4. Repenser les plans urbains en prenant compte de la vulnérabilité sous toutes ses formes (sociale, économique, toxicomanie, santé mentale ou physique, etc.).

La planification urbaine doit tenir compte d'un pourcentage de personnes qui n'aura pas les moyens de se loger. Il faudrait que les aménagistes et les décideurs agissent en amont, au moment de la planification, et prévoir d'avance du logement décent et abordable, tout en maintenant les ressources dans les parcs (salles de bain, douche, etc.).

5. Centraliser les ressources et revenir à un tout inclus (*whole-of-government approach*)

« Pour qu'une cohabitation fonctionne, ça prend du soutien à proximité pour la toxicomanie. Ça prend du dépannage alimentaire à même les ressources. Ça prend des ressources 24 h sur 24, sept jours sur sept, été comme hiver; même si l'été c'est moins demandé, la ressource doit être d'une stabilité infléchissable pour s'assurer qu'en tout temps, la situation peut être prise en charge par des experts en intervention psychosociale. À créer des liens de confiance suffisants pour que ces gens-là puissent avoir l'intérêt de passer d'une situation de survie à une situation d'intégration ».

Naviguer le système actuel équivaut à « aller frapper sur au moins **une trentaine de portes** à Montréal » pour trouver de l'aide. **Il est irréaliste** de demander à quelqu'un qui n'arrive pas à manger de prendre quatre rendez-vous. Il devrait avoir un intervenant par pôle d'intervention qui travaille de façon synergique, non seulement avec les acteurs du milieu, mais il faut que les gouvernements locaux, les entités municipales et de la santé puissent trouver un moyen de mettre leurs bureaux ensemble, créer un édifice, un centre, un endroit, un pôle facile d'accès, physique, où quand les gens ont besoin d'avoir une ressource ou une autre, ont un endroit à faire. Les services de santé, les services municipaux et d'autres services devraient travailler conjointement pour toute la strate de population qui a 28 000 \$ par famille et moins. Il est important de centraliser les services et de créer un continuum dans la prise en charge qui ne s'arrête pas au logement.

6. Investir dans l'avant (prévention) et l'après (continuum) et assurer la régularité des ressources pour les organismes

Une prévention qui vise les différentes réalités de la vulnérabilité urbaine est nécessaire (exemple : pour les autochtones, réduire les vulnérabilités dans les territoires ; pour le monde carcéral, préparer la sortie, etc.) et servirait à **réduire la pression sur les services d'urgence qui sont extrêmement coûteux**. De la même façon, un continuum dans les services et le soutien offerts aux personnes en situation de précarité est indispensable pour garantir une intégration sociale et une stabilité résidentielle durables.

7. Assurer une meilleure représentativité de toutes les couches de la société

Cet objectif peut être atteint en renforçant la participation dans les processus décisionnels en lien avec les parcs à travers une prise en considération des limites économiques, culturelles et linguistiques des usagers des parcs.

À propos des limites linguistiques : « La langue c'est un pont plus qu'une barrière parce que quand tu t'intéresses à quelqu'un dans sa langue, il va se donner beaucoup plus ». Et encore : **« C'est sûr que si on fait des sondages en français, en anglais, comme on l'a fait, il y a peut-être certaines réalités qu'on va moins chercher. »**

À propos des limites culturelles : « **Un organisme communautaire c'est presque propre au Québec** en fait. On cherche des gens pour être membre des organismes communautaires, mais ils ne savent même pas ce que c'est. Juste d'éduquer par rapport à ça c'est la première étape ». « Il n'y a personne que je connaisse qui est plus impliquée dans les organismes communautaires que la communauté haïtienne, mais à travers l'Église ».

À propos des limites économiques : on évoque l'idée de préparer des repas déjà prêts à emporter afin d'encourager la participation de toutes les catégories sociales. Cela permettrait aux participant.es de rentrer chez eux sans se soucier de ce qu'ils devraient cuisiner. De plus, une salle serait réservée pour les enfants, où un enseignant ou un éducateur s'occuperait d'eux. Cette approche faciliterait la participation des parents en éliminant le besoin de garde d'enfants pendant les réunions : « La personne arrive à la maison et n'a pas besoin de se demander quoi cuisiner. Il y aurait également une salle réservée pour les enfants avec des gardien.nes ».

8. Consolider les liens et les réseaux sociaux

« C'est bien de faire bâtir des communautés de soutien. Parce qu'on sait très bien qu'en **isolement**, les êtres humains ne fonctionnent pas. Et l'ennemi, vraiment, qui amène la précarité, est presque toujours l'isolement ».

« Quand je me mets devant de grandes conférences, puis je pose la question : « Pourquoi est-ce que vous pensez, vous autres là, que des gens deviennent en situation d'itinérance ? » Souvent, je reçois des réponses comme « toxicomanie », « santé mentale »... Il y a toutes sortes de réponses ; trauma, un bris familial, une perte d'emploi... J'entends toutes sortes de réponses, puis je dis : « Non, non, non. Raison numéro un : c'est la perte de communauté et l'isolement social. » Et ça, ça nous amène à un paquet d'autres enjeux. Mais c'est ça. Alors pour nous, « loger » et « nourrir » vient avec l'idée de communauté ».



cérsé
CENTRE D'ÉTUDE EN RESPONSABILITÉ
SOCIALE ET ÉCOCITOYENNETÉ

6400, 16^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9
514 376-1620, poste 7164
cerse@crosemont.qc.ca
cerse.crosemont.qc.ca